

# 47 - En approche de Meilleray par l'ouest

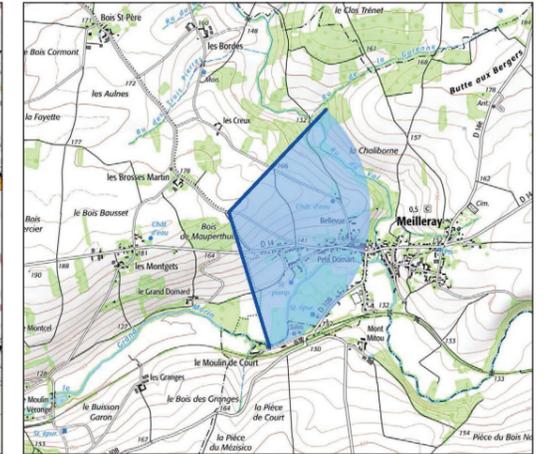
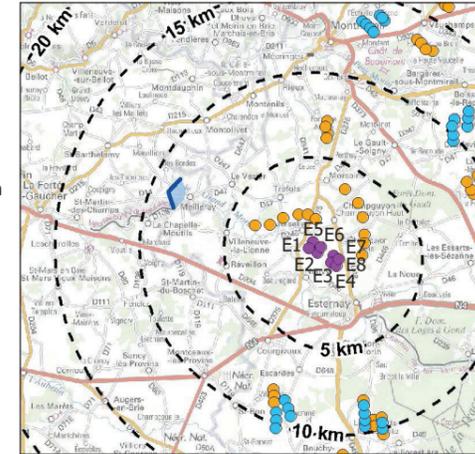


Le village de Meilleray s'inscrit dans un repli de la vallée du Grand Morin, avec un développement jusque sur la rupture de pente avec le plateau proche. L'horizon paysager de ce lieu de vie se partage entre cultures et boisements, sur de douces ondulations modelant la topographie. Depuis les accès au village, l'observateur est en situation surélevée, le regard s'affranchissant de la composition paysagère pour porter sur un horizon lointain. Cet horizon reste toutefois marqué de la frange sombre quasi continue des boisements qui configurent ce paysage. Le projet éolien de Bois Chantret s'impose dans le champ visuel, dans la perspective sur le village, doublé dans le lointain par le projet de Champguyon.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même champ visuel, selon un angle restreint et condensé en arrière-plan. La végétation tronquant la base des éoliennes participe à reléguer les éoliennes dans le fond du champ visuel. L'emprise spatiale horizontale et verticale des éoliennes projetées reste cohérente dans la composition paysagère, sans prégnance dans le champ visuel.

*L'impact du projet est jugé faible dans sa perception paysagère et dans son cumul avec les autres projets éoliens.*

X (Lambert 93) : 730047  
 Y (Lambert 93) : 6854682  
 Cap : 103,4°  
 Date : 01/03/2021  
 Heure : 16h32  
 Angle de champ horizontal : 120°  
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ  
 Éolienne la plus proche : E1 - 8917m  
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 10833m



**ÉTAT INITIAL** (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



**PROJET** (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



**PROJET** (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



**PROJET** (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)





E5 E6 F8  
E7 E1 E2 E3E4



# 48 - En approche du hameau du Bois Frais par l'ouest



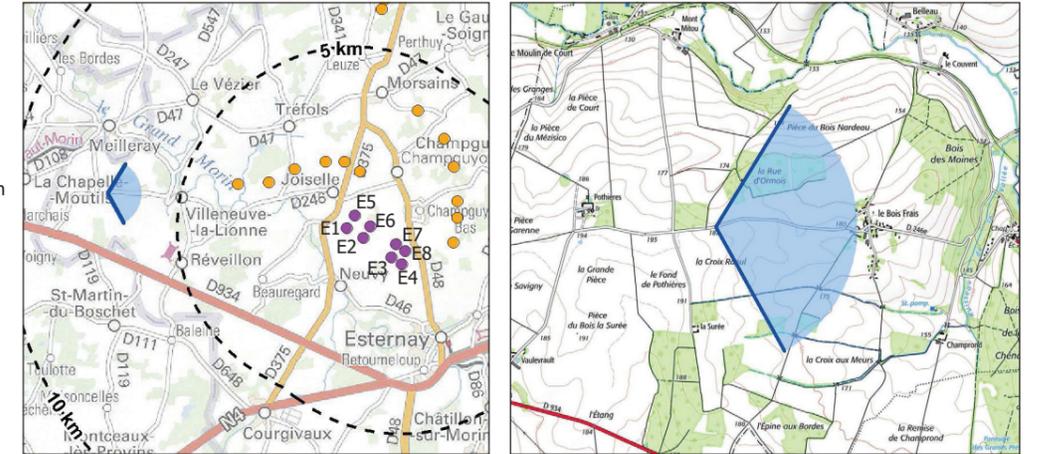
L'observateur se situe ici sur un secteur de plateau, avant une plongée vers Villeneuve-la-Lionne et la vallée du Grand Morin. Le hameau de Grand Frais s'inscrit dans le champ visuel, ouvert sur le plateau cultivé. Le panorama est marqué d'une frange dominante de boisements, qui induisent la profondeur du regard sur le paysage.

Les boisements participent à filtrer les vues sur le contexte éolien éloigné. A terme, le projet de Bois Chantret initie une présence de l'éolien dans le champ visuel, dans des proportions toutefois limitées. De même, les autres projets en développement se rendent peu visibles, du fait du couvert arboré.

Le projet envisagé se perçoit, mais à une distance permettant d'amoindrir sa présence sur l'horizon paysager. L'angle visuel est restreint et la perception est en partie filtrée par la végétation. Le projet est relégué dans l'arrière-plan paysager, sans prégnance dans le paysage. Les échelles horizontale et verticale restent cohérentes.

*L'impact du projet est jugé faible dans sa perception paysagère et dans son cumul avec les autres projets éoliens.*

X (Lambert 93) : 731266  
 Y (Lambert 93) : 6852391  
 Cap : 91,3°  
 Date : 01/03/2021  
 Heure : 16h46  
 Angle de champ horizontal : 120°  
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ  
 Éolienne la plus proche : E1 - 7129m  
 Éolienne la plus éloignée : E8 - 8952m



**ÉTAT INITIAL** (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



**PROJET** (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



**PROJET** (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



**PROJET** (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)





E5    E6    E1    E2  
         E7    E8    E3    E4



# 49 - Depuis la frange urbaine de Villeneuve-la-Lionne



L'observateur quitte ici le village de Villeneuve-la-Lionne et se dirige vers le hameau des Fossés Rouges. L'urbanisation s'inscrit sur le flanc de la vallée du Grand Morin, que l'on distingue en contrebas sur la gauche. La vallée dessine un couloir visuel dans le socle du plateau, guidant le regard vers un horizon éloigné.

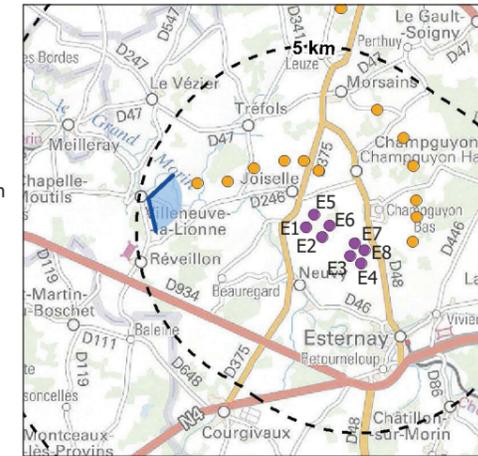
Les projets de Bois Chantret et Champguyon dessinent un angle d'occupation des éoliennes dans le paysage, dans l'axe de la vallée.

Le projet envisagé densifie ce contexte en développement, en inscrivant un angle visuel dans le prolongement de ces deux projets. L'implantation retenue minimise la présence du projet, proposant un regroupement des éoliennes limitant leur étalement, ainsi qu'une échelle verticale en cohérence avec la composition paysagère. Le hameau proche contribue à limiter la perception du projet, qui s'efface dans le tissu urbain.

*L'impact du projet est jugé faible dans sa perception paysagère et dans son cumul avec les autres projets éoliens.*

*L'évaluation de l'impact cumulé reste difficile, compte-tenu des incertitudes sur les projets de Bois Chantret (absence d'avis de l'AE) et de Champguyon (complétude en cours).*

X (Lambert 93) : 733683  
 Y (Lambert 93) : 6852220  
 Cap : 107,1°  
 Date : 01/03/2021  
 Heure : 16h56  
 Angle de champ horizontal : 120°  
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ  
 Éolienne la plus proche : E1 - 4717m  
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 6557m



## ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



## PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



**PROJET** (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



**PROJET** (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E5                      E6                      E1                      E7E2                      E8                      E3                      E4





# 50 - Depuis la frange urbaine de Saint-Martin-du-Boschet



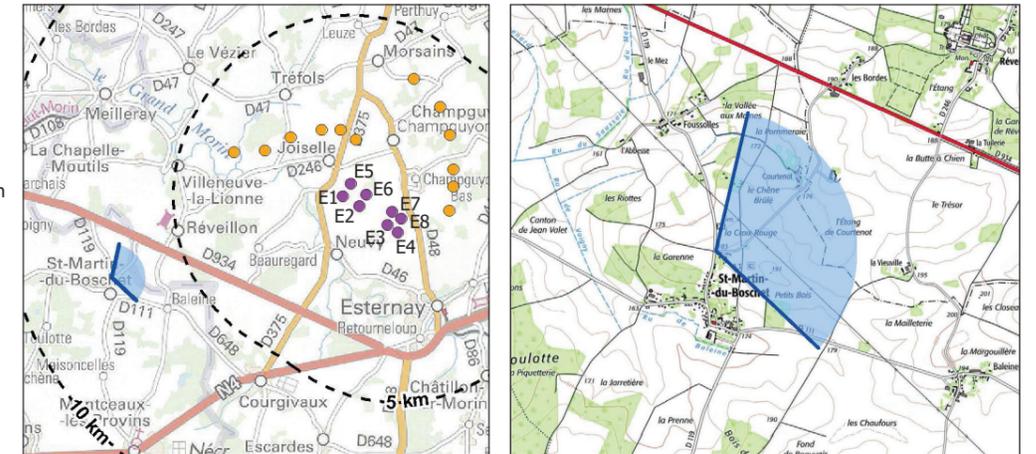
Le village de Saint-Martin-du-Boschet est implanté en rebord du ru de Baleine. L'encaissement est limité dans le paysage, ouvrant le regard sur le paysage environnant.

Malgré tout, la portée du regard est limitée par le modelé topographique et la végétation arborée. Ainsi, les projets en développement sur le secteur d'implantation ne sont quasiment pas visibles, hormis la partie supérieure des éoliennes de Bois Chantret.

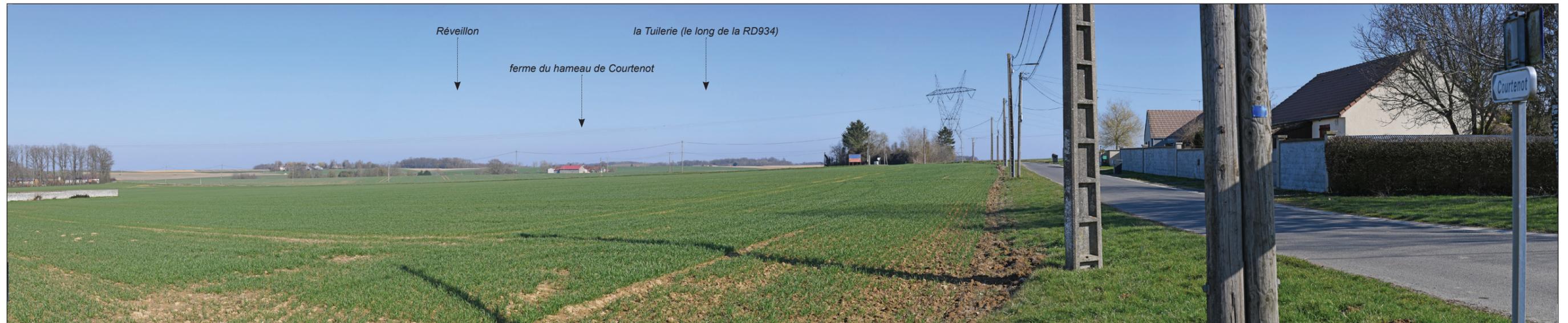
Le projet en lui-même ne se perçoit que par l'éolienne E2, à la faveur d'une trouée dans le couvert arboré fermant l'horizon. Toutefois, seule la partie supérieure est visible, sans aucune prégnance dans le champ visuel. Les autres éoliennes projetées sont masquées par la végétation et la topographie.

*L'impact du projet est jugé nul dans sa perception paysagère.*

X (Lambert 93) : 731499  
 Y (Lambert 93) : 6848968  
 Cap : 73,2°  
 Date : 01/03/2021  
 Heure : 14h34  
 Angle de champ horizontal : 120°  
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ  
 Éolienne la plus proche : E1 - 7225m  
 Éolienne la plus éloignée : E8 - 8728m



## ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



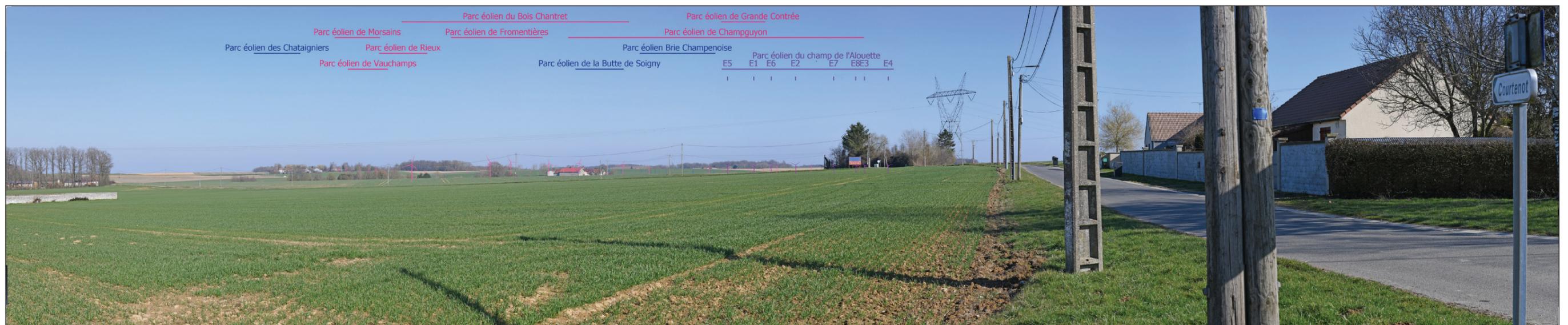
## PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



**PROJET** (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



**PROJET** (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E5 E1 E6 E2 E7 E8 E3 E4





# 51 - Depuis les abords de la nécropole nationale de Courgivaux

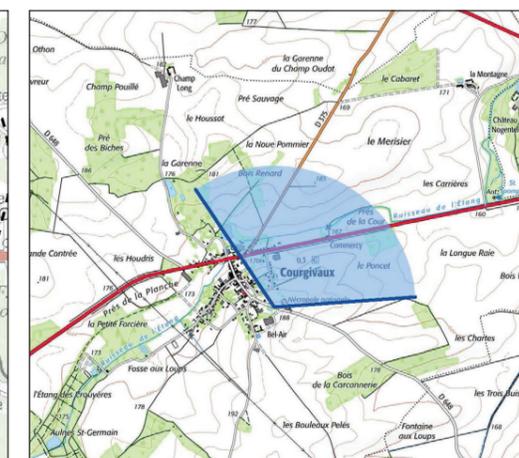
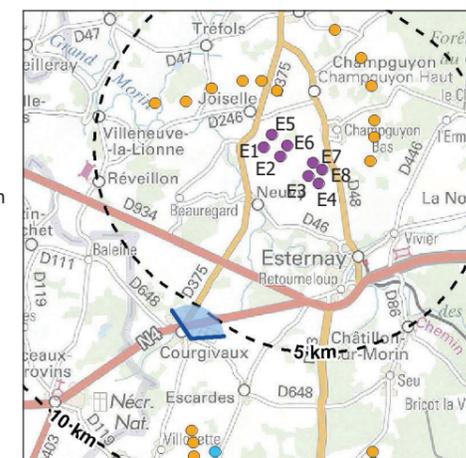


La nécropole nationale de Courgivaux est identifiée dans les guides touristiques et participe aux sites de mémoire. Elle jouxte le cimetière communal à la sortie du village au bord de la RD648. Par une situation en point haut, depuis cette nécropole et à ses abords, le regard porte sur le paysage environnant, vers un horizon éloigné.

Actuellement, le contexte éolien est éloigné sur l'horizon paysager, sans incidence dans le champ visuel. A terme, on constate un développement de l'éolien dans une aire plus proche, avec les projets de Bois Chantret, Champguyon et Morsains, pour les plus proches, qui introduisent l'élément éolien dans la composition paysagère. Le projet envisagé vient densifier le contexte éolien dans le champ visuel, s'inscrivant à l'avant de ces projets, dans un angle visuel large. Toutefois, la forme du projet contribue à minimiser sa perception, en proposant une implantation simple et lisible, avec un regroupement des éoliennes limitant leur étalement. Le projet s'inscrit dans le même angle visuel que les éoliennes de Champguyon, bien que l'échelle verticale soit plus importante pour le projet plus proche.

*L'impact du projet est jugé faible dans sa perception paysagère, mais modéré dans son cumul avec les autres projets éoliens (à réserver toutefois, compte-tenus des incertitudes sur les projets en instruction proches).*

X (Lambert 93) : 736176  
 Y (Lambert 93) : 6845707  
 Cap : 26°  
 Date : 01/03/2021  
 Heure : 12h38  
 Angle de champ horizontal : 120°  
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ  
 Éolienne la plus proche : E3 - 5919m  
 Éolienne la plus éloignée : E5 - 6467m



## ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



## PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



**PROJET** (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



**PROJET** (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)





E1 E5

E2 E6

E7 E3

E8

E4

